

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 27 Mai 2019

Objet

**Dotation de
solidarité urbaine
et actions de
développement
social - Bilan
2018**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 21 mai 2019 s'est réuni à 18 Heures 30 sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

*LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :*

33

Etaient présents :

**Mme N. LACUEY, M. NAFFRICHOUX, Mme GRANJEON, M. CAVALIERE,
Mme C. LACUEY, M. IGLESIAS Mme DURLIN, M. GALAN, Mme
CHEVAUCHERIE, Mme REMAUT, Mme COLLIN, Mme MILLORIT, Mme
BONNAL, Mme LOUKOMBO SENG, M. MEYRE, M. DANDY, M. RAIMI,
M. BAGILET, Mme LARUE, M. BOURIGAULT, Mme HERMENT, M. VERBOIS,
M. ROBERT, M. CALT, M. HADON, M. DROILLARD, M. LE BARS, M. LEY,
M. BUTEL**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**Mme LAQUIEZE à Mme DURLIN
M. LERAUT à M. PUYOBRAU
Mme FEURTET à M. ROBERT**

M. Patrick ROBERT a été nommé secrétaire de séance

Monsieur Le Maire rappelle que conformément aux dispositions régissant la Dotation de Solidarité Urbaine et de cohésion sociale (dite DSU) et notamment l'article L1111-2 du Code Général des Collectivités territoriales (CGCT), Monsieur le Maire doit présenter au Conseil Municipal et aux Conseils Citoyens un rapport qui retrace les actions de développement social et urbain, réalisées au cours de l'exercice ainsi que les conditions de leur financement en complément du rapport sur la politique de la ville métropolitain qui est désormais compétente dans le domaine de la politique de la ville.

La ville de Floirac est éligible et la répartition de la DSU repose sur la distinction entre deux catégories démographiques :

D'une part, les communes de 10 000 habitants et plus

D'autre part, les communes de 5000 à 9 999 habitants

Les communes de 10 000 habitants et plus comme Floirac sont classées par ordre décroissant selon un indice synthétique de charges et de ressources constitué :

- Pour 30%, du rapport entre le potentiel financier moyen par habitant des communes de 10 000 habitants et plus et le potentiel financier par habitant de la commune ;
- Pour 15%, du rapport entre la part des logements sociaux de la commune dans son parc total de logements et la part des logements sociaux dans le parc total de logements des communes de 10 000 habitants et plus
- Pour 30%, du rapport entre la proportion par logement de personnes couvertes par des prestations logement dans la commune et la proportion de personnes couvertes par ces mêmes prestations dans les communes de 10 000 habitants et plus
- Pour 25%, du rapport entre le revenu moyen des habitants des communes de 10 000 habitants et plus et le revenu moyen des habitants de la commune.

« En Aquitaine, les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires restent en moyenne plus difficiles que celles des autres habitants des agglomérations concernées par la politique de la ville, que ce soit en termes d'activité, de logement, de revenu ou de type de famille.

Néanmoins, les difficultés rencontrées dans ces quartiers ne sont pas équivalentes. Si certains cumulent des handicaps (chômage et pauvreté par exemple), d'autres sont davantage concernés par des problèmes de logement ou touchant à la structure familiale. Cinq grands groupes de quartiers se détachent : les quartiers de centre-ville ou de proche banlieue un peu moins défavorisés mais avec des poches de fragilité, les quartiers HLM de grandes difficultés sociales, les quartiers résidentiels populaires moins touchés par la précarité, les quartiers HLM de pauvreté moyenne et enfin les ensembles périphériques les plus pauvres des quartiers aquitains.

En 2007, l'Aquitaine compte 83 quartiers définis comme prioritaires au sens de la politique de la ville. L'État et les collectivités locales ont ainsi contractualisé 24 zones urbaines sensibles et 59 nouveaux quartiers prioritaires.

Ces quartiers se situent dans les principales agglomérations de la région : Agen, Bayonne, Bergerac, Bordeaux, Hendaye, Mont-de-Marsan, Mourenx, Pau et Périgueux.

La politique de la ville concerne ainsi 244 000 personnes soit 7,8 % de la population régionale. La situation des populations de ces quartiers est - par nature - plus fragile que celle de l'ensemble des Aquitains.

La pauvreté y est nettement plus marquée : la moitié de la population y vit dans un ménage qui déclare moins de 1 020 euros de revenu mensuel (avant redistribution) par unité de consommation (ou équivalent adulte). C'est 300 euros de moins que le ménage aquitain "moyen".

La comparaison de la situation moyenne des quartiers prioritaires avec celle des agglomérations (définies comme unités urbaines) comprenant un quartier de politique de la ville révèle des distorsions frappantes. Les populations des quartiers prioritaires rencontrent des difficultés monétaires, d'accès au marché du travail ou de logement plus prononcées.

Les actifs y sont toutefois en proportion comparable : près de huit personnes sur dix âgées de 25 à 64 ans sont sur le marché du travail, soit en occupant un emploi soit en étant en

recherche d'emploi. Cependant, les habitants des quartiers prioritaires sont davantage touchés par le chômage. L'indicateur de chômage est en moyenne de 14,8 % contre 9,3 %. Les quartiers prioritaires se caractérisent aussi par une moindre mixité sociale : 78 % des salariés y sont ouvriers ou employés contre 67 % pour les agglomérations concernées. Les classes dites moyennes et supérieures y sont ainsi moins représentées. »

Aquitaine e-dossiers n° 3 - avril 2011 1 ©Insee 2011

Tout d'abord, quelques données sur les quartiers prioritaires de la ville de Floirac. Sur Floirac, on dénombre deux quartiers prioritaires Jean Jaurès et Dravemont/Palmer/Sarraillère/8 mai 1945. On recense 2500 habitants sur Jaurès et 1600 habitants sur Dravemont. On recense un taux de chômage de 23% sur Jaurès et 28 % sur Dravemont. 31% de la population est sans diplôme sur Jaurès et 29% sur Dravemont. Les revenus fiscaux sont en moyenne de 11 500 euros sur Jaurès et 9700 euros sur Dravemont selon le recensement de la population en 2010.

Floirac, Ville de banlieue à forte concentration de logements sociaux, classée en réseau d'éducation prioritaire, n'échappe pas à ce constat, elle est confrontée aux problèmes inhérents par la présence d'une importante population défavorisée sur le plan économique, social et culturel. Elle doit par conséquent financer des actions spécifiques.

Ce qui justifie son classement dans la catégorie des villes qui perçoivent la dotation de solidarité urbaine.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en 2017, la Ville de Floirac a reçu 3 803 292 € au titre de cette dotation.

Pour 2018, la DSU s'est élevée à 3 914 003, 00€.

La ville de Floirac perçoit la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) et l'utilise prioritairement pour le renforcement de ses actions en matière de développement social urbain autour des quatre piliers du contrat de ville de la convention cadre métropolitain 2015/2020 sur des thématiques inscrites dans la convention territoriale du contrat de ville sur des orientations stratégiques autour de 4 axes :

- Améliorer l'insertion économique, faciliter l'accès à l'emploi et développer l'activité
- Améliorer le vivre ensemble et assurer une meilleure cohésion sociale
- Poursuivre / favoriser l'amélioration des conditions et du cadre de vie des habitants
- Favoriser la citoyenneté

Nous pouvons dresser un bilan autour des actions par la mise en valeur des actions développées au sein de la Dotation de Solidarité Urbaine par l'utilisation des financements et de l'effort de la Ville.

Pilier 1 : Améliorer l'insertion économique, l'emploi et l'activité

Cette rubrique recouvre les actions menées, dans la cadre du pilier 1, et que la Ville de Floirac soutient. Ces actions participent à l'accompagnement de la vie associative et institutionnelle.

Ces conduites d'actions doivent viser au développement du tissu économique du territoire.

Nous retrouverons dans ce pilier les interlocuteurs suivants :

AIM, Haut de Garonne développement, le CIDFF, le PLIE des Hauts de Garonne, l'INSUP, UNIRE, le Clap Sud-Ouest, Sport Emploi, le GIP GPV, Coop'Alpha, la Mission Locale (la garantie jeunes), Pôle Emploi (M270), le service Médiation.

PLIE des Hauts de Garonne

Nous choisissons de mettre avant les actions qui œuvrent afin de lutter contre le chômage des personnes habitant les quartiers prioritaires faiblement qualifiées et éloignées de l'emploi.

Pour le PLIE des Hauts de Garonne un des enjeux phare a été de pérenniser la clause d'insertion sur l'ensemble des travaux et une réflexion a été engagée afin d'obtenir d'autres marchés clausés pour de nouveaux services.

En 2018, 113 personnes ont été suivies par le PLIE dont 49 nouveaux dossiers.

Par ailleurs, la ville soutien la création d'entreprises pour les habitants des quartiers prioritaires en partenariat avec des associations telles que Hauts de Garonne Développement, le CIDFF.

En 2018, la Ville a versé une subvention d'un montant de 18 856,20 €

Hauts de Garonne Développement

Les 4 missions premières :

Accompagnement à la création d'entreprise

- 172 porteurs(ses) de projets reçu(e)s
- 231 participant(e)s
- Une action dédiée à l'entrepreneuriat des jeunes de moins de 26 ans avec en juin 2018 le 1^{er} concours des jeunes entrepreneurs de la Rive Droite
- 21 réunions d'informations, 36 jeunes accompagnés, 243 jeunes sensibilisés
- 403 porteurs(ses) de projet accompagné(e)s

Soutien au développement des entreprises

- 48 chef(e)s d'entreprise reçu(e)s
- 75 demandes de locaux
- 167 participant(e)s
- 803 participant(e)s
- 944 chef(e)s d'entreprises accompagné(e)s

Développement des RH et de l'emploi

- 236 demandeur(se)s d'emploi
- 132 entreprises bénéficiaires
- 236 demandeurs d'emploi bénéficiaires
- 11 visites, 3 expositions et 5 sessions de code

Conduite d'actions visant à développer le tissu économique du territoire

- Participation et soutien à l'organisation de forums et salons
- Participation aux actions des Clubs d'Entreprises du territoire
- Participation à l'ensemble des actions et réflexions économiques du territoire
- Participation à l'élaboration du CLEE de la Rive Droite

En 2018, la Ville a versé une subvention d'un montant de 17 142€

La Maison de la Justice et du Droit

La Maison de la Justice du Droit est un établissement judiciaire qui constitue un outil de fonctionnement de la justice de proximité et sa mission s'articule autour de cinq axes :

- Information conseil juridique
- Service d'aide aux victimes d'infractions
- Résolution amiable des conflits
- Rédaction de courrier juridique et dossiers d'aide juridictionnelle
- Organisation de débat, intervention milieu scolaire

En 2018, la MJD a reçu 5356 personnes dont 504 Floiracais et Floiracaises qui ont pu bénéficier des services de la MJD.

Les Floiracais reçus par la Maison de la Justice et du Droit dans le cadre de l'accès au droit représentent 9,41% de l'ensemble des 23 Communes adhérentes (soit 504 sur 5 356).

La Maison de la Justice et du Droit a également conduit 26 heures d'animation autour de la citoyenneté dans les établissements scolaires de la Ville (expositions interactives : débat autour des droits et devoirs des mineurs et connaissance du fonctionnement de la justice) :

- 11 classes au Collège Georges Rayet,
- 2 classes du groupe scolaire Danielle Mitterrand

Plusieurs actions sont réalisées par des associations sur cette thématique notamment AIM (Actions Inter-Médiation).

En 2018, 10 Floiracais accompagnés, 70% de femmes, avec un résultat de 40% d'accès à l'emploi, 10% de formation pré-qualifiante et 100% de réinscription dans les dispositifs de droit commun.

En 2018, la Ville a versé une subvention d'un montant de 9 256,68 €

CIDFF

Le **C**entre d'**I**nformation sur les **D**roits des **F**emmes et des **F**amilles est une association départementale loi 1901 membre du réseau national des CIDFF.

Le CIDFF c'est deux actions sur notre Territoire :

- Les permanences
- L'action Emergence

Le CIDFF Gironde comporte deux antennes (Bordeaux et Libourne) et 17 lieux de permanences sur l'ensemble du territoire (Bassin d'Arcachon Sud, Bassens, Bègles, Eysines, Floirac, Langon...)

Il intervient dans les domaines suivants :

- Accès au droit
- Lutte contre les violences sexistes Accompagnement vers l'emploi

- Accompagnement à la création d'entreprise
- Soutien psychologique
- Education et citoyenneté
- La sexualité et la santé

Le centre de Gironde exerce une mission d'intérêt général confiée par l'Etat dont l'objectif est de :

- Favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes
- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le CIDFF pour la 2^{ème} année consécutive, a réalisé sur notre Territoire, une formation de 4 mois.

Entre septembre et décembre 2018, le Centre d'information sur le Droit des femmes et des familles (CIDFF) a proposé la formation « Emergence » à 13 femmes résidant sur la Rive Droite. Quatre mois de questionnement, stages, remobilisation, au sein d'un collectif, afin d'adapter son projet professionnel à ses véritables envies, et de s'inscrire dans une insertion durable.

En 2018, 13 femmes ont pu participer à ce projet qui a eu lieu sur Floirac, salle Des 2 Rives, du 6 septembre au 21 décembre 2018.

Cette formation a abouti à :

- 3 intégrations en Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective dont 2 ont pour projet à long terme de créer leur entreprise,
- 3 retours vers l'emploi avec embauches en CDD d'une durée de 3 mois à 1 an renouvelables,
- 1 projet de création d'entreprise avec cumul d'une activité salariée,
- 5 projet professionnels validés conduisant à une recherche d'emploi et/ou de formation,
- 1 départ anticipé pour raisons de santé.

Emergence, c'est l'opportunité pour des femmes éloignées de l'insertion professionnelle de repartir à zéro, de rebondir, pour mieux avancer. C'est autant un travail sur la personne, qu'une formation, dont la finalité s'incarne dans un projet professionnel et plus essentiel encore, dans l'établissement d'un plan d'action, menant à un emploi, une formation qualifiante, une création d'entreprise.

L'une des particularités du dispositif Emergence est de se dérouler en groupe. Le groupe est un moteur qui apporte un rythme, un cadre, des échanges, un réseau.

A moyen/long terme, les stagiaires ont développé les thématiques suivantes : créer une entreprise dans l'aménagement de petits jardins et terrasse, dans l'enseignement de l'arabe, travailler dans les assurances, travailler dans le milieu de la médiation sociale et culturelle...

Tout au long de l'action, travail en groupe et projet collectif ont pu s'alterner autour des représentations femmes/hommes et de l'égalité professionnelle ont pu s'alterner.

L'objectif du projet collectif est de travailler en groupe sur un projet commun, rendre les stagiaires actrices de leur parcours, repérer et valoriser un savoir-faire au sein d'un groupe,

savoir s'appuyer sur les compétences des autres et se valoriser au travers du regard des autres.

Grâce aux interventions des partenaires de la formation et à la diversité et à la complémentarité des Services du CIDFF, l'action a permis également aux participantes de travailler sur les freins qui les empêchent de se réaliser professionnellement :

- L'intervention de la CAF a permis à 4 des participantes d'ouvrir des droits,
- 5 femmes ont bénéficié d'un suivi par la psychologue et 3 femmes d'une information juridique.

En 2018, la Ville a versé une subvention d'un montant de 4 000€ pour le projet Emergence avec mise à disposition de locaux et d'une clé 4G durant 4 mois ainsi qu'un don de matériel informatique par le biais du partenariat avec l'Inspection Académique.

LA MEDIATION

Dans le cadre des activités du Service Médiation, la Ville de Floirac a mis en place un dispositif, Permis de conduire Citoyen, en direction des Floiracais âgés de 18/25 ans.

En 2018, 9 garçons et 6 filles dont 5 habitant des quartiers prioritaires ont bénéficié de ce dispositif par le biais duquel la Ville cofinance leurs permis de conduire en échange d'heures de bénévolat au sein de la Collectivité.

Le Service Médiation, en partenariat avec les bailleurs et l'association AJHaG réalise des chantiers jeunes.

En 2018 11 jeunes de 15 à 18 ans habitant les quartiers prioritaires ont réalisé deux chantiers peinture en collaboration avec Aquitanis :

5 jeunes sur la Maison des Initiatives, lieu d'innovation sociale et de communication sur le renouvellement urbain du quartier Dravemont

6 jeunes sur la Résidence Blaise Pascal, quartier Dravemont.

En 2018, la Ville participe au budget de fonctionnement à hauteur de 12 000 €

LE CENTRE SOCIAL U.N.I.R.E. & E.V.S.

Il développe des actions d'insertion sociale et professionnelle. Une convention liant la Ville de Floirac et d'autres partenaires au centre social permet la mise en œuvre d'un projet social auprès des habitants.

Une des actions du centre social consiste notamment à accompagner les familles dans leur accès aux droits sur des thématiques comme le logement, la santé, l'emploi, les relations intrafamiliales.... Une personne réalise spécifiquement des permanences autour de l'insertion professionnelle et sociale

Le centre social réalise des actions enfance et jeunesse, sur l'alphabétisation, un point info vacances ainsi que des sorties familiales. Un écrivain public est d'ailleurs présent et a reçu 102 personnes pour des courriers divers, lettres de motivation, dossiers administratifs CMU, APL, MDPH, tribunal, Carsat, logements, impôts, renouvellement de la carte de séjour...

U.N.I.R.E perçoit une subvention versée après signature de contrats d'objectifs de 160 000 €

VILLE DE FLOIRAC / CONTRATS AIDÉS

La ville de Floirac développe une politique d'insertion en employant des contrats aidés.

En 2018, 29 personnes ont été recrutées en CUI : 5 hommes et 24 femmes.

Sur les 29 personnes en contrat aidé, 24 résident sur Floirac dont 7 en quartier prioritaire.

Le coût total des CUI en 2018 est de : 30 993,87€

GIP GPV / MAISON DES INITIATIVES/ « le Social Lab »

La démarche partenariale Rive Droite, appelée « socialLAB », vise à capter et accueillir les publics des quartiers en politique de la ville, à encourager leurs initiatives, à stimuler leur créativité et leur énergie, et enfin à les orienter vers les structures et dispositifs qui pourront les aider au mieux à monter leur projet. Le socialLAB est une phase d'amorçage, une porte ouverte, un premier « oui ».

On l'entend souvent : « Il y a beaucoup d'énergie, d'idées et de talents dans les quartiers, mais ils sont peu repérés et donc insuffisamment accompagnés et valorisés ».

Si de nombreux dispositifs et structures d'aide à l'entrepreneuriat existent dans la métropole bordelaise et accompagnent chaque année des centaines de porteurs de projet et de jeunes entreprises, on sait qu'une partie du public qui pourrait bénéficier de leur accompagnement leur « échappe ». Ce sont des publics perdus face à la multiplicité des dispositifs institutionnels, ceux que l'information locale a du mal à atteindre ou encore les publics isolés car fragilisés socialement.

Grâce à l'appui de la Caisse des Dépôts, depuis 2005, un poste de chef de projet CitésLab a été créé sur la Rive Droite, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, en avril 2006. Au plus près des habitants elle contribue à faciliter, encourager la création à l'entrepreneuriat dans les quartiers.

Pilier 2 : Améliorer le vivre ensemble et la cohésion sociale

Cette rubrique regroupe les actions menées en faveur de l'amélioration du vivre ensemble et de la cohésion sociale. La Ville de Floirac soutient l'intervention de différentes associations financièrement ou en s'inscrivant dans une démarche facilitatrice : VRAC, le GIP GPV, Drop de Béton, UNIRE, Parallèle Diffusion (Rock School Barbey, Côté Rock), Arteli, Passage à l'art, Zazous Production, l'Institut de la Parentalité, ADEC, le CIDFF, Cap Sciences, RAFU, O2 Radio, les Francas, l'AJHaG ...

Différents Services de la Ville interviennent également dans ce champ : le CCAS (ateliers santé...), M270, la Médiation (CLSPD et les COTECH), le Service Jeunesse, la Fabrique Citoyenne, le Service des Sports et de la Vie Associative, la Police Municipale, le Service Education (Programme de Réussite Educative), la Direction de l'Action Culturelle ...

VRAC

VRAC est une association qui vise à lutter contre les inégalités en terme de consommation en rendant accessible des produits de qualité locaux et issus de circuits courts.

L'association VRAC s'intègre depuis 2018 à l'ensemble des partenaires œuvrant sur le Quartier Dravemont dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine.

VRAC accompagne les habitants des quartiers prioritaires à organiser des groupements d'achats bénévoles en ne faisant pas de marge sur les produits, en les achetant en grande quantité directement aux producteurs, en limitant les emballages superflus. Grâce à l'implication de tous les groupements d'achat, VRAC propose des produits à des prix accessibles.

Tous ces produits font l'objet d'un conditionnement avec un sigle "V" et le passage du VRAC au détail se fait avec les habitants qui utilisent leurs propres contenants.

En 2018, 7 points relais ont été identifiés sur Floirac : Epicerie Solidaire, M270, Maison des Initiatives, UNIRE (haut et bas Floirac), la Fabrique Citoyenne et la salle "L'Escale" (bilan ci-joint).

En 2018, la Ville a versé une subvention d'un montant de 1 000 €

GIP GPV

Le GPV coordonne et anime le réseau des acteurs qui participent à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de territoire. Il contribue à la promotion de la Rive Droite, de son projet et de ses acteurs, dans le concert métropolitain.

Le GPV Rive Droite est doté d'une équipe restreinte et pluridisciplinaire qui assure des missions de conseil et d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans ses domaines d'expertise, mais aussi de coordination et d'animation du réseau des acteurs et partenaires du projet.

Ses objectifs premiers sont de :

- Rassembler les partenaires autour de l'écriture et de la mise en œuvre d'un projet cohérent à l'échelle du territoire.
- Assurer l'information, la coordination et l'animation du réseau des acteurs du projet.
- Suivre et évaluer la mise en œuvre du projet.
- Promouvoir le projet de territoire et les acteurs de sa mise en œuvre.
- Initier et engager des projets innovants.

Les trois grandes collectivités locales appuient le développement des territoires afin de garantir l'équité et l'égalité des chances de tous les habitants. Chacune peut être sollicitée pour financer des actions en rapport avec leurs domaines de compétence.

Un des deux périmètres aquitains inscrits par arrêté du 25 avril 2015 sur la liste des quartiers d'intérêt national est situé dans la métropole bordelaise. Il s'agit du site Joliot-Curie, du nom du boulevard auquel s'accrochent les 4 quartiers concernés par l'opération urbaine : la Benaugue à Bordeaux, Henri-Sellier et Léo Lagrange à Cenon et Jean-Jaurès à Floirac, (oublié » dans l'arrêté du 25 avril).

La Rive Droite, en plus du site Joliot-Curie, compte un site d'intérêt régional signalé comme prioritaire par l'ANRU, site qui regroupe les quartiers Dravemont (Floirac), La Saraillère et Palmer (Cenon). Deux autres quartiers seront inscrits dans le protocole de préfiguration au titre des sites d'intérêt régional : le quartier de l'Avenir à Bassens et le quartier Carriet-intermédiaire à Lormont.

Les sites de rénovation urbaine étant arrêtés, au printemps 2015, une période de travail partenarial, piloté par Bordeaux Métropole et accompagné par les services de l'Etat est en cours, afin d'aboutir à la signature des conventions qui permettront de lancer les opérations en 2017.

En 2018, la Ville a versé une subvention d'un montant de 55 755 €

CAP SCIENCES

Au cœur du quartier Libération, l'antenne de Cap Sciences, Côté sciences, existe depuis 2008.

Côté Sciences fait partie de l'ensemble Cap Sciences, dont la vocation est de favoriser la découverte et la compréhension des phénomènes scientifiques. De nombreuses activités sont organisées chaque année pour les enfants.

L'espace est réservé pour organiser des événements scientifiques et des ateliers en lien avec la rive droite : balades scientifiques, animations et expositions sont au rendez-vous pour les enfants et les familles.

Nous y retrouvons une programmation de proximité avec des activités toute l'année ;

- un espace pédagogique ;
- des ressources pour accompagner les projets ;
- un espace de 400 m² comprenant le labo, le forum, des outils et ressources ;
- une équipe de professionnels

Il s'agit d'un endroit accessible à tous, qui propose des activités pour les établissements scolaires de la rive droite, les centres sociaux, les médiathèques, les centres de loisirs, les entreprises, les associations et pour le public.

Sur 400 m² s'étendent un laboratoire, une base documentaire et informatique, un forum... Les enfants y découvrent les territoires de la rive droite.

L'endroit est accessible pour petits et grands. Il organise des animations pour les enfants un mardi par mois dans les domaines de la science et des jeux vidéo.

Les familles peuvent profiter des événements qui ont lieu chaque année : Fête de la science, Fête de la Nature, Nuit des étoiles...

Pour 2018 : 9 octobre 2018 : Chaud Devant ! 6 novembre 2018 : Parlez-vous le robot ? 4 décembre 2018 : Allume-toi !

Climat 360°

CÔTÉ EXPO - 17/09/18 AU 19/10/18

Plongeon dans une exposition immersive de réalité virtuelle en 360° qui s'appuie sur une étude scientifique pour présenter les impacts de ce changement climatique en Aquitaine dans différents milieux.

Cycles 3 et 4 - Projet inter degré

Ça gaze sur la planète !

CLASSE TRANSPLANTÉE D'UNE SEMAINE - 17/09/18 AU 19/10/18

Enquête climatique : une problématique, des hypothèses... Les élèves adoptent une démarche d'investigation et mènent des expériences.

Cycle 3

Formation le 12/09/18

PARLEZ-VOUS LE ROBOT ?

CÔTÉ LABO - 05/11/18 AU 21/12/18

Les élèves découvrent le robot Thymio*, et s'initient au code. Sauront-ils réussir les épreuves qu'il leur propose ?

Cycles 2 et 3

Formation cycle 3 le 18/10/18 et cycle 2 le 08/11/18

En 2018, la Ville a versé une subvention d'un montant de 10 000€

PARALLELE DIFFUSION COTE ROCK 6 actions

Accompagnement et réalisation de projets

Les intervenants positionnés sur les actions Politique de la Ville à la M.270 de Floirac ont pour mission d'accompagner les groupes émergents dans leur démarche de création musicale et de les soutenir dans la réalisation de leurs projets, tout en développant un partenariat avec les acteurs repérés sur le territoire. Pour cela, ils procèdent à une évaluation des besoins techniques et humains des groupes et les conseillent sur de nombreux points. Chaque groupe bénéficie d'un suivi particulier.

Nous tenons également à préciser que le contenu de chaque action est discuté entre les groupes et les intervenants.

Répétitions et enregistrements

Les groupes participant bénéficient des conseils des intervenants de la RockSchool Barbey. Le Côté Rock School – basé à Floirac – soutient également la production d'Ep, mixtape ou maquette par les groupes ou les projets individuels.

→ 1er semestre : Du Mardi 7 janvier au Samedi 12 juillet

→ 2nd semestre : Du Mardi 09 septembre au samedi 20 décembre

Les interventions au studio de la M270 à Floirac se déroulent les mardis après-midi et soir, mercredis après-midi et soir, vendredis après-midi et samedis après-midi.

Concerts dans l'espace Club à Barbey

Les groupes repérés qui fréquentent la M270 ont la possibilité d'organiser des concerts (au maximum, 4 dans l'année) dans l'espace Club de Barbey, dans des conditions techniques professionnelles. L'équipe intervient à titre de conseil et d'accompagnement. L'essentiel du travail de préparation de ces concerts est réalisé par les groupes eux-mêmes.

Pour cet événement, le club est mis gratuitement à disposition. L'espace Club est le seul lieu reconnu sur toute la région en matière de diffusion hip hop.

Initiation et perfectionnement à la M.A.O.

Suite à un travail de concertation avec les jeunes, il s'avère que ces derniers ont un réel besoin et une volonté d'apprendre à utiliser le matériel M.A.O (Musique Assistée par Ordinateur) afin de créer leur propre son. En effet, une fois cette compétence acquise, ils pourront devenir plus autonomes dans leur production musicale.

Il semblait important de répondre à ce besoin pour les jeunes artistes. Ainsi le Service Médiation et l'Ecole Municipale de Musique ont proposé une période d'initiation et de perfectionnement à la M.A.O durant la période des vacances scolaires.

Atelier écriture, chant et création artistique

À destination des jeunes de Floirac, ces ateliers ont pour objectif de favoriser la pratique culturelle et artistique et de les soutenir dans leur démarche de création musicale. Ces ateliers hebdomadaires se déroulent tous les mercredis matin de janvier à juin.

→ Intervenant écriture, chant et création artistique : professeur de la Rock School Barbey

Action au sein des écoles

Collège Nelson Mandela : Un atelier de création sonore a permis d'inventer les sonneries d'entrée et de sortie du classe

Il s'agissait de créer un espace dédié à la création sonore, au sampling (échantillonnage de son) au sein du foyer, pour la réalisation de sonneries et chansons pour les ateliers danse Hip Hop. Ce projet a créé une réelle dynamique. Cet atelier a également fait appel à tous les collégiens de Nelson Mandela puisqu'ils étaient invités à voter pour choisir l'ordre de passage des sonneries, le but étant de n'exclure personne et de valoriser le travail de chacun.

L'école primaire Pierre et Marie Curie : Sont accueillies depuis deux années des classes de cm1 et cm2 tout au long de l'année pour différents ateliers réalisés au studio d'enregistrement tel que la réalisation de livres audio et un travail de cartographie de Floirac/Diebourgou sur Open Street Map a aussi vu le jour.

En 2018, la Ville a versé une subvention pour l'ensemble des actions pour un montant de 15 500€

M270 : lieu de vie

L'espace « M.270 » Maison des savoirs partagés de Floirac (33) est un lieu de vie aujourd'hui reconnu comme une étape fondamentale de la mutation urbaine.

La M270 (Maison / 270 Floirac) est un lieu de rencontres, d'échanges et de partage, pour tous les âges, dans lequel il est possible d'accéder à l'art, à la culture et de se former aux nouvelles technologies.

La M.270 est un espace qui a accompagné le changement opéré dans le cadre de la rénovation urbaine.

Il fut un réel lieu de mobilisation des habitants et reste reconnu comme tel.

La « Maison des savoirs partagés, M.270 » c'est aussi :

- Une Médiathèque de 870m² disposant de quelques 16 000 documents, dont environ 2 500 CD et DVD.
- Un Espace Multimédia proposant ateliers et séances thématiques. Il est équipé d'une dizaine d'ordinateurs.
- Une grande salle de spectacle de 366 places, pouvant aussi servir à différentes expositions et conférences ou animations.

En 2018, la Ville participe au budget de fonctionnement à hauteur de 9 100€

DROP DE BETON

Depuis 1997, l'association Drop De Béton œuvre à l'insertion sociale des publics en difficulté par le rugby et ses valeurs.

Filles et garçons concernés par les projets, démontrent leur implication en adoptant un comportement citoyen dans la vie comme ils le font sur le terrain.

Drop De Béton propose la pratique du rugby sur tous les moments et tous les lieux de vie : l'école, le quartier, la ville, la prison etc... Les actions mises en place convergent et luttent pour valoriser les comportements positifs d'intégration, de citoyenneté, d'acceptation des différences, d'hygiène de vie, d'éducation, de ré-éducation et de formation professionnelle. Drop De Béton est reconnue par tous les échelons institutionnels : municipalités, départements, région, ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports, ministère de la justice, par tous les échelons sportifs : C.D.O.S., C.R.O.S., F.F.R. UFOLEP, Ligue de l'Enseignement.

Cette association reçoit le soutien d'un large panel de partenaires privés et bailleurs sociaux.

Les 3 actions phares de Drop De Béton :

Rugby à la plage

Chaque été depuis 2002, l'équipe de Drop de Béton propose une découverte ludique du rugby sur les plages et à l'intérieur des départements de la Gironde et des Landes.

L'occasion pour les publics urbains habituels des animations de Drop de Béton de se mêler à la population estivale des différents lieux d'étape de la tournée des plages sur les sites de loisirs ou le littoral.

L'édition 2018 a organisé 14 dates du 10.07 au 02.08 à Lacanau.

Challenge aquitain

Le CHALLENGE AQUITAIN URBAN RUGBY (CAUR), vient ponctuer les actions locales initiées en Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec les acteurs locaux.

Un événement au rayonnement régional qui chaque année, et dans une ville différente, réunit près de 300 enfants qui s'affrontent et s'associent lors d'un tournoi et d'activité en plein-air organisé par l'association.

Les enfants du CLSH et du PRE y participent.

Tournoi inter quartiers

Le Tournoi Inter-Quartiers est devenu une véritable institution dans le paysage sportif de la Métropole. Il a pour but de rassembler tous les jeunes, filles et garçon qui ont suivi les cycles d'animation rugby mis en place par les éducateurs, sur le territoire de l'agglomération bordelaise : Bordeaux, Talence, Mérignac, Floirac, Sainte-Eulalie, Bassens, Ambarès, Cenon, Lormont...

Rebaptisé Tournoi Thibaut Peyré, le TIQ intègre depuis 2014 deux actions distinctes et complémentaires de formation et évaluation.

En 2018, la Ville a versé une aide financière d'un montant de 1 500€

ARTELI

L'Association Arteli a pour objectif principal de développer des projets artistiques innovants et créatifs avec comme mission première de promouvoir l'expression artistique, de fédérer les personnes et de créer du lien entre les structures du territoire.

L'association propose aux adhérents des :

- Ateliers d'arts plastiques,
- Initiations,
- Stages thématiques pendant les vacances.

En 2018, la Ville a versé une aide financière d'un montant de 3 500€

INSTITUT DE LA PARENTALITE

L'Association de Recherche en Prévention Psychique Précoce en Périnatalité a initié et conçu depuis 2014 un projet nommé "Institut de la Parentalité", dont l'objectif est la mise en place d'un dispositif de prévention psychique précoce en matière de périnatalité. Il répond à des critères et des enjeux de santé publique par son action se situant dans le champ de la prévention médicalisée auprès des enfants et des parents.

Depuis 2017 ce projet est implanté sur la Commune de Floirac et accueille les familles pour des actions de prévention concernant la parentalité.

La CCAS de Floirac a participé à l'implantation de ce projet sur sa commune en octroyant une subvention destinée à l'installation et l'équipement de l'association.

Depuis 2018, l'Association s'est inscrite dans le cadre du Contrat de Ville et s'investit à travers plusieurs actions.

Ces actions ont été identifiées dans le cadre du Cotech Vie des Etablissements Scolaires où l'absence de prise en charge et d'accompagnement psychologique dans les écoles élémentaires sur le territoire est largement soulevé par les acteurs de l'Education Nationale.

Afin de venir amoindrir ce manque déploré par les professionnels, l'Institut de la Parentalité se propose d'intervenir sur deux actions sur le public 0/11 ans :

- Permanence Conseil : espace libre et gratuit dans lequel les parents peuvent être reçus autour des difficultés, des conseils, etc...
- Atelier habiletés parentales : 3 séances par groupe de parents : atelier collectif de guidance sur les compétences parentales, soutenir le développement de l'enfant...

En 2018, la Ville a versé une subvention d'un montant de 3 000 € (1500 PV / 1500€ CCAS)

ADEC

ADEC FRANCE est une association créée en 2008 par la volonté d'interagir avec l'agglomération Bordelaise dans le cadre de manifestations culturelles, humanitaires et artistiques.

Cette association a pour but :

- De favoriser les échanges culturels et les savoirs partagés
- Promouvoir l'art et la culture
- Participer à la solidarité locale, nationale et internationale
- Lutter contre toutes formes d'exclusion
- Accompagner et sensibiliser les personnes en situation de précarité et aider à l'installation des migrants
- Informer et orienter les populations sur les droits communs
- Organiser des conférences publiques
- Favoriser les liens sociaux entre les peuples et réaliser des projets de développement dans les pays du Sud en partenariat avec des populations locales organisées en associations
- Animer des café débats sur des thématiques choisies
- Défendre la laïcité, le vivre ensemble et la citoyenneté

En 2018, ADEC FRANCE a organisé des activités et a participé à plusieurs manifestations et a tenu tout au long de l'année 2018 et sans interruption des demi-journées de permanences pour accueillir, écouter, aider et orienter les usagers à la M270 et à la Maison du Sport et de la Culture.

En 2018, la Ville a versé une subvention d'un montant de 1 000€

LE CLSPD

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance est l'instance de pilotage local de la prévention de la délinquance. Les orientations du contrat local de sécurité ou de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance sont élaborées en son sein.

Des comités techniques spécifiques sont organisés avec les partenaires sur la sécurité, la tranquillité publique, la vie des établissements scolaires, les offres de vacances.

- 48 comités techniques se sont déroulés en 2018 :
 - 17 cotech sécurité,
 - 19 cotech Vivre Ensemble,
 - 5 cotech Vie des établissements scolaires,
 - 7 cotech Offres de vacances.

Des interventions ont lieu spécifiquement sur Dravemont de 22h à 2h du matin avec les équipes du Service Médiation de la Ville afin de favoriser le vivre ensemble.

Dans le cadre du CLSPD, La ville est sollicitée par des institutions telles que le SPIP GIRONDE, UEMO de Cenon et accueille des personnes en Travaux d'Intérêt Général afin de favoriser leur réinsertion. En 2018, 5 personnes ont été accueillies au sein des Services de la Mairie.

LES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

A Floirac, cinq groupes scolaires sont situés en zone urbaine sensible sur les sept que comptent la Ville.

Les effectifs pour l'année scolaire 2017/2018 sont définis comme suit :

Ecoles maternelles : 704 enfants inscrits dont 515 enfants recensés en Zone Prioritaire dans les établissements Louis Pasteur, Pierre et Marie Curie, Danielle Mitterrand, François Mauriac et Jean Jaurès

Ecoles élémentaires : 1 141 enfants dont 754 enfants en Zone Prioritaires dans les établissements Louis Pasteur, Pierre et Marie Curie, Danielle Mitterrand, François Mauriac et Jean Jaurès

Le taux de réussite au brevet des collèges sur le collège Rayet en 2018 est de 82,4 % et de 75,9 % sur Mandela avec un taux de 80% de mentions (hausse de 5% par rapport à 2017).

En 2015, la Ville de Floirac a réalisé un projet éducatif de territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Concernant l'éducation, l'objectif est d'améliorer les conditions d'enseignement et de favoriser la mixité sociale dans les établissements scolaires.

Des multi-activités sont organisés par la ville lors des temps d'activités périscolaires 284 inscrits en maternelle dont 104 dans les écoles des quartiers QPV et 358 inscrits en élémentaire dont 112 dans les écoles des quartiers QPV.

L'ACCUEIL PERISCOLAIRE – LES FRANCS DE LA GIRONDE

La Ville favorise la réussite scolaire en développant des accueils périscolaires dans toutes les écoles de la ville par les FRANCAS et touchent 556 élèves des quartiers prioritaires dont 295 garçons et 261 filles et 115 élèves sur l'accompagnement à la scolarité dont 59 garçons et 56 filles.

En 2018, la Ville a versé une subvention de 545 635,22 €

LE PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE

Les actions de réussite éducative sont priorisées ainsi que celles ayant un objectif d'accès à la culture pour tous. 241 jeunes ont été suivis durant l'année scolaire 2017/2018 dans le cadre du programme de réussite éducative dont 49,7% de filles et 50,3% de garçons. Quatre séjours de remobilisation scolaire pour 62 élèves habitant les quartiers prioritaires. L'objectif des séjours :

- Remotiver l'enfant
- lui redonner confiance
- lui faire découvrir un univers différent
- lui permettre d'avoir accès à du loisir
- rencontrer d'autres enfants des activités de loisirs
- revoir les bases scolaires de manière ludique et différente

Encadrés par une équipe mixte de professionnels (animateurs et enseignants), les enfants sont amenés à réfléchir sur les freins qu'ils ont pu rencontrer dans leur scolarité l'année précédente afin de tenter de les lever dès la rentrée. Le programme est constitué de la manière suivante : activités de découverte suivies de séances plus scolaire ayant un lien avec le thème des activités. Les séances sont ludiques et les enseignants sont épaulés par les animateurs.

En 2018, la Ville participe au budget de fonctionnement à hauteur de 38 025€

LE SERVICE JEUNESSE – LES ACMESH

La ville de Floirac accueille les enfants en Accueil Collectif de Mineurs Sans Hébergement de 3 à 17 ans. En 2018, 1 075 enfants ont été inscrits dont 472 filles et 603 garçons.

19 enfants (6 filles/13 garçons) en situation de handicap ont été accueillis dont 10 sont bénéficiaires d'une allocation AEH (subvention de la part de la CAF).

Le centre de loisirs a organisé 4 soirées familles, une journée porte ouverte, participé à 9 manifestations de la Ville.

50 enfants âgés de 6 à 11 ont participé au projet "J'apprends à nager".

7 séjours sportifs et culturels ont été organisés en 2018. Ces séjours ont bénéficié à 96 jeunes, 46 filles et 50 garçons. Ces jeunes ont pu réaliser des activités comme la voile, le canoë, l'équitation, des visites culturelles comme le musée de la mer...

En 2018, la Ville participe au budget de fonctionnement à hauteur de 160 989€

LA MÉDIATION

Les diagnostics en marchant veillent aussi à réguler des problèmes de délinquance sur la Ville.

Le Service Médiation a pour objectif de contribuer : au règlement, à l'apaisement ou encore à la prévention des conflits de la vie quotidienne, à la prévention de la délinquance, à l'intégration des populations en difficultés et enfin au réinvestissement collectif des espaces publics, dans un souci de mixité d'usages et de genres.

L'acte de médiation sociale contribue en ce sens à un processus de création et de réparation du lien social dans lequel un professionnel tente, à travers l'organisation

d'échanges entre les personnes et les institutions, d'aider à améliorer une relation ou à régler un conflit qui les oppose.

En 2018, 197 dossiers de médiations ont eu un suivi administratif, dont 115 dossiers sur les quartiers prioritaires de la Ville.

Les salles de citoyenneté "La Junior des Salles" et "La Saga Cités" contribuent à prévenir la délinquance des 12-17 ans, et accompagner deux juniors associations.

Pour 2018, on a comptabilisé 104 inscriptions dans ces salles dont 19 % venant des quartiers prioritaires. 43 filles et 61 garçons fréquentent les salles de proximité dont 70 habitent les quartiers prioritaires.

En 2018 le budget de fonctionnement de la Ville pour les salles de citoyenneté est de 23 650€

LA POLICE MUNICIPALE

La Police Municipale de Floirac a réalisé en 2018, 1 350 procès-verbaux dont infraction routière et stationnement, interventions pour problèmes de voisinage, actes délictuels, vol avec effraction, régulation et police route, doléance sur la voie publique...

Au cours du premier trimestre 2018, notre commune a accueilli l'ouverture de la salle de spectacle « Bordeaux Métropole Aréna devenu ARKEA ARENA », équipement Métropolitain majeur, exploité par la Société SENSO, société du groupe « Lagardère Live Entertainment ». Cette salle d'une capacité totale de 11300 places en jauge maximum va voir se produire plus de 180 spectacles par an.

L'ouverture de la salle de spectacle couplée avec le projet urbain Floiracais avec ses nombreux logements et activités économiques en construction nécessite une réactivité et un développement du service de la Police Municipale en adéquation avec l'ambition de développement de la ville.

L'enjeu pour le Nouveau Service de Police Municipale (NSPM) est de répondre dans les meilleurs délais aux attentes des Floiracaises et Floiracais, ce qui induit de facto un rapprochement des policiers municipaux avec les Floiracais au travers d'une police de proximité efficiente.

Afin de concilier la mise en sécurité des abords de la salle de spectacle et pérenniser le travail existant et continuer à développer le service rendu aux administrés, la création d'un nouveau service de Police Municipale s'est donc imposée à la Ville.

En ce sens les objectifs du projet ont été à la fois de développer le service en matière d'effectif, mais aussi d'apporter une plus-value non négligeable pour les publics de la Ville, dont ses habitants. Cet objectif est notamment traduit à travers un fonctionnement et un mode de faire nouveau pour le service à savoir :

- Le recrutement de huit nouveaux collaborateurs
- La modernisation de l'équipement et des outils de travail
- Le développement des amplitudes de travail
- L'amélioration des conditions de travail et le déménagement du service

A ce jour, le Service est composé de douze Policiers dont un agent cynophile et d'un personnel administratif.

L'amplitude horaire du service a été profondément modifiée à savoir du lundi au dimanche de 08h00 à 00h00

Ouverture au public du lundi au vendredi de 09h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h30

Missions :

- Toutes missions dévolues à la sécurisation de l'espace public, intervention dans le cadre du flagrant délit, surveillance de l'ARKEA-ARENA...

Activité chiffrée :

- Rédaction de 1350 procès-verbaux liés à des infractions au stationnement et aux règles de circulation routière
- 123 véhicules retirés de la voie publique (abusif-gênant)

- 272 procédures de stationnements abusifs traitées
- 27 interpellations d'auteurs en flagrant délit
- 1543 Main-courante rédigées
- 73 rédactions procédures administratives
- 69 sécurisation aux abords de la salle de spectacle

Les quartiers prioritaires de Floirac sont classés en zone de sécurité prioritaire, un renforcement de la vidéo protection a été mis en place sur ces territoires notamment sur le quartier Libération où un projet de rénovation urbaine a été mené dans le cadre de l'ANRU et est presque terminé. Des projets de rénovation urbaine auront lieu prochainement sur le secteur Joliot-Curie afin de lutter contre l'habitat dégradé et redonner des espaces publics de qualité

En 2018, les Services Médiation et Police Municipale ont particulièrement veillé à la complémentarité de leurs actions tout en respectant leurs compétences respectives.

En 2018, la Ville participe au budget de fonctionnement à hauteur de 5 175€

CIDFF

En 2018 le Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles intervient également sur des permanences spécialisées dans la lutte contre les violences intra familiales. 39 personnes accompagnées dont 27 femmes, 12 hommes et 2 professionnel(le)s.

Les permanences du CIDFF à la Maison de la Justice et du Droit ont reçus 29 personnes en 2017, 25 femmes, 2 hommes et 2 professionnel(le)s.

En 2018, la Ville a versé une subvention d'un montant de 3 000€ pour la tenue de permanences (M270, CCAS).

ASSOCIATION LAIQUE DU PRADO

En 2018, 60 nouveaux dossiers "Floiracais" ont été ouverts dont 40 relèvent du domaine pénal exclusivement, 22 habitants de Floirac ont été reçus sur les permanences tenues à Floirac et 17 Floiracais ont été reçus sur l'ensemble des permanences de Cenon et Lormont.

Des permanences d'aide aux victimes, 60 personnes ont bénéficié de la permanence, 39 femmes et 21 hommes. 55 Floiracais ont été reçus par le PRADO.

Sur les 40 personnes reçues (relevant du pénal), 17 sont venues pour des violences volontaires, 6 pour vols, 1 accident de la circulation, 3 pour viol, 7 dégradations/destructions, 1 harcèlement, 4 abus de confiance/escroquerie.

En 2018, la Ville a versé une subvention d'un montant de 5 258€

SERVICE DES SPORTS

Sur la politique sportive, une subvention de 298 000 euros a été versée au Club Municipal des sports qui recense 2 498 licenciés dont 1 152 de moins de 18 ans et 2 172 licenciés dont 688 féminines et 31 000 euros fléchés à l'entretien des équipements sportifs.

Des bourses sport sont accordées à l'année afin de favoriser la pratique sportive des jeunes en difficulté financière : 22 bourses accordées en 2018 dont 9 issues des QPV.

Sur la piscine municipale qui se situe en territoire de veille et est ouverte en été, 4 semaines environ sont consacrées aux deux collèges.

Ouverture :

- Tous les vendredis matin du mois de juillet pour les centres sociaux,
- Le mardi, mercredi et jeudi de 10h à 11h30 pour les crèches, RAM et les ACMSh,
- Seniors les mardis et jeudis en juillet et août de 11h30 à 12h,

- Caserne de la Benauge ouverture un à deux jours / semaine de 8h à 9h en juillet et août,
- Pour les agents municipaux de 12h à 13h en juillet et août.
 - 17 126 entrées en 2018

Sur le Point Fort Animation du Domaine de la Burthe, plus de 378 enfants accueillis (27 groupes de 14 enfants âgés 10 à 17 ans) du 09/07 au 03/08/2018. Un éducateur sportif recruté ponctuellement pour l'encadrement de la course d'orientation.

En 2018, la Ville participa au budget de fonctionnement d'un montant de :

- **Subvention au CMF de 291 825€**
- **Bourse sport 3 000€**
- **Piscine 55 483€**

LA DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE

La Direction de l'Action Culturelle dans le cadre de ses missions d'Education Artistique et Culturelle, développe des parcours en direction des enfants de la ville au sein de ces trois pôles.

Sous le prisme de la pratique orchestrale instrumentale, la Ville de Floirac participe au Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale (DEMOS).

Il s'agit de donner l'opportunité à des jeunes Floiracais-es de faire partie d'un orchestre symphonique de cent-vingt musiciens issus de la Gironde avec des enfants éloignés de toute pratique musicale, et de s'approprier des codes artistiques universels auxquels ils ne sont pas coutumiers.

Quinze jeunes habitant les quartiers prioritaires de Floirac bénéficient d'un apprentissage musical par l'orchestre avec une sensibilisation à la danse et au chant en partenariat avec l'Opéra National de Bordeaux, le Conseil Départemental et Bordeaux Métropole.

L'Ecole Municipale de Musique et de Danse recensent 386 élèves dont 240 en musique et 184 en danse dont 263 filles et 108 garçons issus des quartiers prioritaires.

Un projet d'orchestre à l'école en direction d'une classe de l'école Albert Camus situé en quartier prioritaire concerne 29 élèves. Ce parcours permet de sensibiliser les élèves à l'expression artistique par la pratique des percussions et du chant choral.

La ville développe également une programmation culturelle qui comptabilise : 6 937 spectateurs sur l'ensemble de la programmation (scolaire ; tout public ; événementiel) dont 518 collégiens et lycéens, 150 scolaires issus des établissements élémentaires et maternelles, 41 enfants accompagnés dans le cadre du dispositif de réussite éducative, 131 issues des structures sociales. 9 classes maternelles et 26 classes élémentaires des quartiers prioritaires ont bénéficié des parcours de découverte des arts de la scène.

Au total, 6 937 personnes ont assisté à une représentation, 2 537 personnes ont eu accès à un tarif gratuit et 634 à un tarif réduit (minima sociaux, demandeurs d'emplois, moins de 18 ans).

Il y a eu 41 rendez-vous de manifestations tout public ou scolaire en 2018 (événement patrimonial, théâtre, danse, cirque et arts de rue, musique).

Par ailleurs, lieu d'information, de formation et de culture accessible à tous, la médiathèque de la ville compte 5 041 inscrits dont 59,53% habitants issus des quartiers prioritaires.

Dans le cadre des parcours culturels de la médiathèque, et plus particulièrement des accueils de classes accompagnés (théâtralisés, animés ou sur une visite d'expo), 108 classes (2 301 enfants) dont 83 classes situées en quartiers prioritaires (1696 enfants) ont été comptabilisées.

- de lutte contre l'illettrisme et de soutien à la lecture menée par la médiathèque

En 2018, la Ville participa au budget de fonctionnement d'un montant de 268 982€

PETITE ENFANCE / CCAS

Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant collectif

La commune compte 2 EAJE collectif :

Le multi-accueil *Nicolas & Pimprenelle* qui se situe avenue François Mitterrand sur un axe routier central qui relie le bas et le haut floirac. Il est à proximité de la MDSI et de la PMI. Sa capacité d'accueil est de 60 places. Cet établissement propose de l'accueil régulier et occasionnel.

La mini-crèche *Petit Prince* est située dans le haut floirac, dans un quartier résidentiel, à proximité du groupe scolaire Léon Blum et du collège Georges Rayet. Sa capacité d'accueil est de 20 places, cet établissement propose principalement de l'accueil régulier.

Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant familial

Le service d'accueil familial a une capacité d'accueil de 76 places et emploi 26 assistantes maternelles réparties sur toute la Commune. Cet établissement propose de l'accueil régulier de 1 à 5 jours, de l'accueil occasionnel et depuis 2017, une place d'accueil spécifique réservée exclusivement aux mères en démarche d'insertion professionnelle.

RAM

Le RAM est créé en 2005. Il est géré par une animatrice à temps plein. Le RAM se situe à la Mairie de Floirac. Les locaux d'une ancienne école rénovés servent à son utilisation.

LAEP

Le LAEP "*Il était une fois*" est ouvert aux enfants de moins de 6 ans accompagné d'un parent pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges. Il ouvre ses portes en 2007 et fonctionne le jeudi après-midi de 15h30 à 17h30.

Pôle Petite Enfance

Le pôle Petite Enfance se situe dans les locaux du CCAS à proximité du RAM.

Ce lieu unique d'information a pour but de faciliter la recherche d'un mode de garde pour les familles.

Lors de rendez-vous individuel, les familles bénéficient d'une présentation globale de l'offre d'accueil et des services d'accueil petite enfance de la Ville et peuvent se pré-inscrire sur la liste d'attente pour une place en crèche. Si leur choix s'oriente vers un mode d'accueil individuel, elles sont accompagnées dans les premières démarches.

Ludothèque

La ludothèque a ouvert en septembre 2016 dans la Maison du Sport et de la Culture Pierre Garmendia située dans le bas Floirac. Cette maison regroupe plusieurs associations sportives et culturelles ainsi que l'école municipale de danse.

Ce service est géré par l'Association Ô fil du jeu qui propose du jeu sur place et du prêt. Elle accueille les familles et les différentes structures de la commune.

Des partenaires petite enfance sur le territoire :

- La PMI
- L'espace famille CAF
- L'institut de la parentalité

Accueil individuel

La ville recense 114 assistantes maternelles agréées dont 100 en activités.

Parmi elles, 2 maisons d'assistantes maternelles se sont installées dans le haut Floirac en 2015 et 2016.

En 2018, la Ville participe au budget de fonctionnement du CCAS à hauteur de 761 745,74€

Pilier 3 : Poursuivre et favoriser l'amélioration des conditions et du cadre de vie des habitants

Cette rubrique recouvre les actions menées que la Ville de Floirac soutient : Bordeaux Métropole, UNIRE, l'ensemble des bailleurs, ...

Les services de la ville : les services Techniques, Le CCAS, M270, la Médiation (CLSPD et les COTECH), la Fabrique Citoyenne, la Police Municipale ...

CENTRE SOCIAL / ENTRAIDE ET SOLIDARITE

Le réseau Entraide et Solidarité est une démarche participative et concertée menée par un collectif d'acteurs locaux et d'habitants initiée par le centre social du haut Floirac. L'objectif de ce projet fut d'impulser une nouvelle dynamique dans la gestion patrimoniale et développer avec le tissu associatif local et le bailleur, la mise en place d'actions concrètes de lien social et d'amélioration du cadre de vie. Les axes principaux de ce projet ont été essentiellement de travailler sur une identité résidentielle homogène, pacifiée et singulière. Il a été construit dans l'attente du projet de renouvellement urbain de ce quartier.

BAILLEURS TFPB

En France et pour la Ville de Floirac les organismes HLM (Aquitanis, Clairsienne, Domofrance, Gironde Habitat, ICF Habitat, Logévie, Mésolia), entendent garantir un égal niveau de qualité de service et de vie urbaine au sein de leur patrimoine. Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), cela nécessite la mise en place de moyens complémentaires, adaptés à la diversité des situations et aux évolutions de contexte parfois très rapides.

L'abattement sur la base d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) permet aux organismes HLM de traiter les besoins spécifiques des quartiers prioritaires de la politique de la ville. En contrepartie de cet avantage fiscal, les bailleurs s'engagent à poursuivre l'amélioration du niveau de qualité de service dans ces quartiers, en y renforçant leurs interventions au moyen notamment d'actions contribuant à la tranquillité publique, à l'entretien et à la maintenance du patrimoine, à l'amélioration du cadre de vie, à la participation des locataires.

La méthode d'élaboration de la convention d'utilisation de l'abattement de TFPB est fondée sur :

- Un diagnostic conduit selon la méthode des « diagnostics en marchant » qui permettra de repérer les dysfonctionnements et de préciser la responsabilité de chaque acteur pour y remédier. Il associera les personnels des organismes HLM, les représentants de la commune et les associations de locataires présentes dans le quartier ;
- L'association des représentants des locataires (toute association de locataires affiliée à une organisation siégeant à la Commission Nationale de Concertation ou toute association de locataires représentant au moins 10% des locataires de son ensemble immobilier) ;
- Les modalités de suivi et d'évaluation. Elles intégreront les indicateurs et outils du cadre national.

LA MAISON DES INITIATIVES / MAISON DU PROJET

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine de Dravemont, la Maison des initiatives permet aux habitants d'interagir avec l'équipe d'architectes et urbanistes travaillant à la mise en œuvre de ce projet en participant à la concertation et en apportant remarques et autres propositions.

Cet espace est aussi un lieu d'échanges entre habitants qui peuvent faire évoluer leur situation personnelle ou monter des projets collectifs qui viendront s'intégrer à la dynamique du quartier.

Pilier 4 : Réintroduire les valeurs républicaines et la citoyenneté

Cette rubrique recouvre les actions soutenues par la Ville sur le plan financier ou dans une démarche de facilitation :, O2 Radio, ALIFS...

Les Services de la ville : la Fabrique Citoyenne...

ALIFS

Présentation de la structure

Les jeunes interpellent la société et soulèvent des débats. La place prise par les jeunes dans l'espace public s'accompagne de deux mouvements contradictoires : un besoin d'autonomie d'une part et un besoin de protection d'autre part.

Les statuts du mineur et du jeune ont toujours été considérés comme des obstacles dans l'accès à la citoyenneté. Forte de ce constat, l'association présente une approche offensive de la citoyenneté. Il s'agit, au travers de pratiques citoyennes, d'élaborer de nouvelles formes de socialisation, d'intégration et d'insertion.

Objectifs de la structure

Agréée association d'éducation populaire et organisme de formation, l'ALIFS a pour objectif :

- De lutter contre les exclusions et de favoriser l'intégration par l'accès au droit, à la citoyenneté et à la culture.
- De rendre le jeune acteur et, ainsi, de faciliter son implication dans la vie sociale.
- Pour ce faire, s'est aussi :
 - *Faciliter l'information des jeunes faces à la complexité des dispositifs administratifs et institutionnels de la société,*
 - Soutenir et accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets,
 - Encourager la participation des jeunes dans l'espace public,
 - Impliquer les institutions et les politiques publiques dans les projets portés par des jeunes,
 - Favoriser l'autonomie et la responsabilisation des jeunes.

Actions 2018 Exemples d'actions concrètes

Action : Sensibilisation sur les discriminations

Commanditaire : Collège Goya, Collège Clithène, Collège Paul Langevin

Public : De la 6^e à la 3^e selon l'établissement

Action : Élaboration d'un permis citoyen sur les discriminations

Commanditaire : Collège Clithène

Public : Classes de 4^e et 3^e (présentation à l'ensemble des classes)

Action : Le racisme hors-jeu (organisation d'un tournoi de foot favorisant la mixité ethnique, sociale et de genre)

Commanditaire : Centres d'animation de quartiers de la ville de Bordeaux

Public : Jeunes des centres d'animation

Action : Théâtre forum « Paroles des jeunes sur l'égalité »

Commanditaire : Centres d'animation des quartiers de la ville de Bordeaux

Public : Jeunes des centres d'animation

Action : Mise en place d'un statut d'élève/médiateur

Commanditaire : Lycée professionnel Marcel Dassault et école élémentaire Pierre et Marie Curie

Public : Élèves médiateur du lycée et de l'école élémentaire

Action : L'adolescent (place et statut de l'adolescent dans la société)

Commanditaire : Centre social de Floirac

Public : Les jeunes et les parents du Quartier Dravemont

O2 RADIO

O2 RADIO, la radio associative des Hauts de Garonne, a pour but de participer à la création et à la consolidation du lien social, relayant des communications entre les habitants, les collectivités, associations, entreprises et institutions, en permettant l'expression des habitants des différents quartiers dans les champs de l'éducation, de la citoyenneté, de la santé, de l'habitat, des mobilités, du cadre de vie, de la promotion des cultures, de la lutte contre les discriminations, du développement économique, de la formation professionnelle, de l'emploi.

Même si l'expression des habitants des quartiers prioritaires est peu visible, il n'en reste pas moins que ces habitants sont particulièrement touchés par les problématiques économiques et sociales. C'est pourquoi O 2 Radio se propose à travers les objectifs suivants :

- 1 - faire de la radio un espace média permettant l'expression et la mise en valeur de la parole des habitants et leur épanouissement ;
- 2 - favoriser la parole des habitants dans l'espace public et dans les médias en mettant l'accent sur leurs demandes et leurs besoins ;
- 3 - valoriser et communiquer la participation des habitants en lien avec leurs représentants (associations, élus...) ;
- 4 - contribution au développement local en mettant en son cœur les préoccupations des habitants ;
- 5 - faire de la radio un média-médiateur au bénéfice des habitants leur permettant de s'approprier un outil média de proximité au plus près de leur quotidien.

En 2018, la Ville a versé une subvention d'un montant de 800 €

LES CONSEILS DE QUARTIER

Les conseils de quartier existent obligatoirement dans les [communes](#) de plus de 80 000 habitants. La composition, les modalités de fonctionnement et les compétences de ces instances ne sont pas précisés par la loi du 27 février 2002, dite loi Vaillant, mais fixés par le [conseil municipal](#). Les conseils de quartier peuvent bénéficier d'un budget de fonctionnement et d'un budget d'investissement (ou *fonds de participation des habitants*).

Dans chaque commune soumise à l'obligation de création d'un conseil de quartier, le maire peut décider que le [conseil citoyen](#) prévu à l'article 7 de la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine se substitue au conseil de quartier.

A la ville de Floirac nous avons souhaité au-delà des conseils citoyens de créer 4 conseils de quartier suivant un découpage que la ville a défini en lien avec le service médiation.

C'est ainsi 2 conseils de quartier se situe en QPV, 1 en territoire de veille, et 1 en zone pavillonnaire sur le haut Floirac.

Les conseils de quartier peuvent être consultés et formulent des propositions sur toute question concernant le quartier ou la ville. Ils peuvent être également associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions intéressant le quartier, en particulier celles menées au titre de la politique de la ville ou certains habitants participent à des diagnostics en marchant. Le conseil de quartier n'a pas de pouvoir de décision. C'est donc un relais entre les services de la mairie et la population.

La ville développe, à travers ces conseils de quartier la question de la démocratie participative. Ces espaces privilégient les initiatives citoyennes en associant les habitants à la vie de la commune. Il se réunit à l'initiative des habitants ou sur proposition de la Ville. Le conseil de quartier est un lieu de débats et d'échanges autour de projets partagés sur tous les sujets touchant à la vie locale. Le conseil de quartier vise à contribuer à l'amélioration du cadre de vie et au renforcement du lien social. La ville a mis en place un guide des démarches participatives un budget participatif afin de développer la participation citoyenne.

En 2018, 10 conseils de quartier ont eu lieu :

- Conseil de quartier Blum Bourbon Dravemont
- 2 conseils de quartier
- 1 diagnostic en marchant
- Conseil de quartier Blum Bourbon Dravemont Rives de Floirac
- 1 conseil de quartier
- Conseil de quartier Etangs Jean Jaurès
- 2 conseils de quartier
- Conseil de quartier Etangs Jean Jaurès Plateaux
- 1 conseil de quartier
- Conseil de quartier Plateaux
- 2 conseils de quartier
- 1 diagnostic en marchant
- Conseil de quartier Rives de Floirac
- 2 conseils de quartier

Le conseils citoyens Dravemont et Jaurès

Si le conseil citoyen Dravemont est une force de proposition sur leur quartier sur les questions de gestion urbaine de proximité que d'avis sur les projets relevant de la politique de la ville (projet de rénovation urbaine, rapport sur la dotation de solidarité urbaine et en participant aux instances du contrat de ville, conseil local de prévention de la délinquance...) aujourd'hui Jaurès par contre semble être en sommeil.

Paradoxalement sur le secteur de Jaurès beaucoup d'initiatives existent et les habitants anciennement du conseil citoyen participent activement à la vie de la cité par leurs présences leurs investissement dans le milieu associatif et participatif aux conseils de quartier.

En 2018 subvention exceptionnelle d'un montant de 300€ au Conseil Citoyen Dravemont.

LA FABRIQUE CITOYENNE

La Fabrique Citoyenne est un espace qui a été créé en septembre 2018, dans les mêmes locaux que la Maison des Services publics. L'accueil classique pour effectuer des démarches administratives a été conservé et s'est étoffé. Le nouvel espace créé a pour objectif d'offrir un lieu de vie et d'échanges pour les habitants, d'accompagner les habitants dans leurs projets associatifs, relatifs à l'emploi ou encore d'offrir des permanences spécialisées dans certains domaines : accueil social, protection juridique, écoute parents d'ado, etc. La Fabrique citoyenne c'est aussi le siège des démarches participatives.

LE BUDGET PARTICIPATIF

Lancé en 2017, le Budget Participatif est un nouvel outil de démocratie participative. Il s'agit d'un appel à projets qui permet aux habitants de proposer un projet, une idée à la collectivité. Ces projets sont ensuite soumis au vote des habitants puis mis en œuvre par la Ville lorsqu'ils sont plébiscités.

Les démarches participatives englobent notamment l'ingénierie du dispositif des budgets participatifs dans sa globalité, ainsi que la coordination et l'accompagnement des Conseils de quartier, Conseils citoyens et autres instances participatives. S'ajoutent également les ateliers de concertations liés au projet de renouvellement urbain ou autres concertations souhaitées par l'équipe municipale.

En 2018, la Ville participe au budget de fonctionnement des budgets participatifs à hauteur de 160 000€

Budget de fonctionnement et subventions allouées 2018 par la ville	2 676 531,71€
Charges de personnel 2018	1 237 471,29€
DSU 2018	3 914 003,00€.

Vu le décret n° 2015-1118 relatif au rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville prévu à l'article L1111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le rapport métropolitain sur la politique de la ville 2015-2016 ;
Vu le rapport présenté ci-dessus ;
Vu l'avis de La commission Sports Jeunesse Citoyenneté, Politique de la Ville et Démocratie Participative du 16 mai 2019 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

PREND ACTE de l'utilisation des fonds reçus au titre de la D.S.U. au cours de l'année 2018. La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour qu'une synthèse des actions engagées par les Communes du Département bénéficiaires de la Dotation de Solidarité Urbaine, soit transmise au Comité des Finances Locales.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents*

POUR EXTRAIT CONFORME :
A la Mairie de FLOIRAC, le 28 Mai 2019

Nombre de votants :	33
Suffrages exprimés :	31
Pour :	31
Contre	
Abstention :	2 MM. HADON, BUTEL



Le Maire,